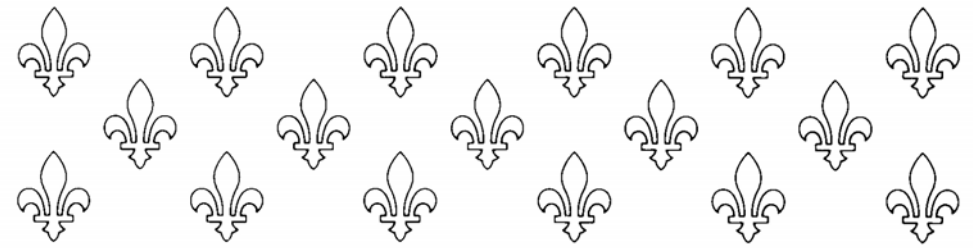

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'administration publique

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et du vice-président

Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'administration publique

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Sylvain Simard 1

Élection du vice-président, M. Yvon Marcoux 1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
M. Sylvain Simard, président de la commission

M. Claude Pinard
M. Henri-François Gautrin
M. Yvon Marcoux

Le jeudi 15 janvier 2009 — Vol. 41 N° 1

Élection du président et du vice-président

(Treize heures quatorze minutes)

Le Président (M. Vallières): Alors, collègues, s'il vous plaît! Alors, je constate que nous avons le quorum, alors nous allons...

Comme vous savez, le mandat de la commission est de procéder, conformément à l'article 134 de notre règlement, à l'élection de la présidence et la vice-présidence de la Commission de l'administration publique.

Alors, conformément à l'article 117.5 du règlement, la présidence de cette commission revient à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et la vice-présidence revient à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Selon l'article 135 du même règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Sylvain Simard

Je suis maintenant prêt à recevoir les propositions pour le poste de président. M. le député de Saint-Maurice.

M. Pinard: Alors, M. le Président, c'est un honneur pour moi, conformément à notre règlement, de proposer le député de Richelieu, M. Sylvain Simard, comme président de la Commission de l'administration publique pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Vallières): Merci, M. le député de Saint-Maurice. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

M. Gautrin: ...savoir, M. le Président, si ça va être neutre, s'il y aura une neutralité...

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Vallières): Alors, est-ce que cette proposition... Est-ce que la proposition du député de Saint-Maurice est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Très bien. Donc, du côté du gouvernement. Du côté de l'opposition officielle?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Également adopté. Est-ce que, du côté du député indépendant, cette proposition est adoptée?

Une voix: Il a dit oui.

Le Président (M. Vallières): Très bien. Alors, avant de... Alors, M. le député, M. le député de Richelieu, je vous déclare donc élu président de la Commission de l'administration publique. Je veux vous souhaiter... vous féliciter et vous offrir mes meilleurs voeux pour un bon mandat, pour un travail productif. C'est une commission qui a beaucoup de travail.

Vous allez être dirigés par un président qui a beaucoup d'expérience aussi. J'en profite, parce que je sais qu'il y aura élection à la vice-présidence, pour féliciter également le député qui occupera le fauteuil de la vice-présidence, vous souhaiter de bonnes délibérations et vous dire que, pour moi, ça continue d'être...

Une voix: ...

Le Président (M. Vallières): Pour moi — je continue — c'est un grand privilège puis un grand plaisir de pouvoir vous côtoyer comme collègues. Je veux vous souhaiter également un bon congé pendant la période qui nous sépare de la reprise de la session. Alors, bon mandat, M. le président et chers membres de cette commission.

Le Président (M. Simard, Richelieu): Alors, juste un petit mot pour dire que c'est une commission quand même... c'est une commission un peu spéciale. Elle a été créée il n'y a pas très longtemps, il y a quelques législatures seulement. C'est une commission qui est présidée d'office — il n'y a pas de changement possible là-dessus — par un député de l'opposition et c'est une commission qui se veut, autant que faire se peut, au-delà de la partisanerie politique. Il s'agit d'améliorer la gestion publique par une intervention intelligente des membres de cette Assemblée.

Je suis évidemment très heureux. Je vous vois, je vois qu'on aura une chose qui est très importante — et j'invite particulièrement mes collègues qui ont beaucoup d'expérience à partager ce moment avec nous — nous avons des jeunes, des nouveaux. Et je pense que c'est notre responsabilité de passer la somme de nos expériences. Il y a ici des anciens ministres, il y a aussi... Et c'est des gens qui ont beaucoup d'expérience parlementaire. Alors, je pense que, pour des jeunes, c'est une école remarquable, et nous allons, je pense, tout faire pour nous assurer de la passation du flambeau. Alors, merci beaucoup.

Élection du vice-président, M. Yvon Marcoux

Je vais maintenant passer à la nomination, à l'élection d'un vice-président. Et j'entendrai avec attention les propos du député de Verdun, qui, je suis sûr, y a songé et a quelqu'un à nous proposer.

M. Gautrin: J'y ai fortement songé, M. le Président. Et vous savez que nous avons la chance ici,

dans cette commission, d'avoir parmi nous celui qui a rédigé la première Loi de l'administration publique. Et je me ferai un plaisir de... Et là c'est lorsqu'il était jeune avocat sortant de l'Université Laval, donc il y a un certain temps. Et je voudrais proposer ici le député de Vaudreuil comme vice-président de cette commission absolument importante et non partisane.

Le Président (M. Simard, Richelieu): Alors, je demande d'abord du côté ministériel: Est-ce que les membres de la commission sont d'accord? Du côté de l'opposition, c'est la même chose, je présume. Il n'y a pas d'indépendant présent.

Donc, je me ferai le porte-parole de toute la commission pour exprimer mes félicitations au député de Vaudreuil, qui est... Je veux juste... Oui.

Des voix: ...

Le Président (M. Simard, Richelieu): Et ce sont les hasards de la vie, et c'est vraiment de très bon augure pour la suite des choses, il y a beaucoup de personnes ici qui sont membres de cette commission, qui ont cheminé un certain moment ensemble dans la vie, et il y a déjà des amitiés existantes. Et je dois dire que le député de Vaudreuil a ma plus grande estime, et je sais que je peux compter sur la sienne, donc ça va faciliter notre travail. Merci beaucoup.

M. Gautrin: ...nos amitiés, si tu veux...

Le Président (M. Simard, Richelieu): Elle est trop évidente, et y insister davantage ferait jaser les gens. Alors, oui, M. le député de Vaudreuil, évidemment, pour quelques secondes.

M. Marcoux: Oui, M. le Président, simplement quelques mots d'abord pour remercier tous les collègues de leur confiance, vous féliciter également, M. le Président, de votre nomination. Comme vous l'avez mentionné, nous avons déjà eu l'occasion de collaborer ensemble, et je pense que nous l'avons toujours fait avec beaucoup de respect mutuel et d'estime. Et donc je vous assure de toute ma collaboration.

● *(13 h 20)* ●

Et je dois vous dire que je suis très heureux parce que, pour moi, la gestion de l'administration publique a toujours été un sujet qui m'a intéressé, à partir des années soixante-dix, et d'autant plus que nous avons également avec nous le député de Verdun qui, lui... Si j'ai contribué à créer le Conseil du trésor, lui a contribué à créer la Commission de l'administration publique, il y a un certain nombre d'années. Alors, je pense que nous allons pouvoir réaliser des travaux très fructueux et très bénéfiques. Donc, merci beaucoup et à la prochaine réunion.

Le Président (M. Simard, Richelieu): Alors, je pense que, la commission ayant accompli sa mission aujourd'hui, nous levons nos travaux pour laisser une autre commission prendre notre place. Merci.

(Fin de la séance à 13 h 21)